

Les Délégués syndicaux CFTC

DSC-Responsable groupe
DS Ile de France
DS Ile de France
DS Ile de France
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes
DS Rhône-Alpes
DS Nord
RSS Méditerranée
DS Grand Ouest
DS Inetum Software

Local CFTC St Ouen ☎ 01 41 06 55 13

Michel LE GOUVELLO (06 02 19 01 32) michel.legouvello@gmail.com
Naima BELDJELTI (01 55 24 24 93) naima.beldjelti@inetum.com
Didier JEANNOT (06 20 32 49 52) didier.jeannot274@orange.fr
Edward PUJAR (06 51 00 55 69) epujar@club-internet.fr
Pascale DEKESS (06 04 50 86 19) dekessp@yahoo.com
Maxime RINNA (06 48 15 14 11) Maxime.rinna@gmail.com
Denis FRANCOIS (06 61 79 59 16) denis.francois@inetum.com
Caroline SABATIER (06 15 33 73 23) caroline.sabatier@inetum.com
Nicolas GUILLON (06 62 08 80 41) nicolas.guillon@inetum.com
Adrian JACKSON (05 59 69 96 96) adrian.jackson@laposte.net

Avril 2023

Au sommaire :

- Pouvoir d'achat ! (p. 1)
- CSE Inetum (p.2)
- Télétravail (p. 2)
- Séniors / Retraites (p. 3)
- Déménagement O'Saône (p. 4)
- Titre de séjour (p. 4)
- Elections 2023 avec la CFTC ... (p. 5)
- Rejoignez la CFTC ... (p. 7)
- Equipe CFTC (p. 8)



Le pouvoir d'achat – Parlons-en !

Au 1^{er} janvier 2023, le plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS) est passé à 3 666 € soit une augmentation de 7% par rapport à 2022 (3 428 €).

La pression inflationniste ne faiblit pas :

- Hausse annuelle des prix à la consommation de 6,8% en 2022 (produits frais > à 8 % allant jusqu'à 15% et plus).
- Hausse des abonnements transport. Le coût mensuel du Pass Navigo (Ile-de-France), au 1er janvier 2023, est de 84,10 € contre 75,20 € en 2022 (+12%). En Rhône-Alpes l'abonnement, au 1er janvier 2023, est de 64,40 € contre 61,40 € en 2022 (+5%) ...

Face à cette inflation, l'intersyndicale d'Inetum a sollicité la direction pour mettre en place des mesures collectives d'augmentations et de primes. Pour toute réponse nous avons eu une fin de non-recevoir.

😊 NAO dernier recours pour infléchir la position de la direction – Les revendications de la CFTC : 😊	
Tickets restaurant à 10€.	Mise en place d'un CET.
Modification du calcul de la participation.	Augmentations collectives de salaire de 7%.
Dans le bulletin de paye, aligner le « tarif » des RTT sur les CP.	Élargissement des remboursements de la Mutuelle.
Revalorisation indemnisation Vélo, Véhicule personnel, Transports en commun.	5 jours de Formation professionnelle par salarié et par an.
Prime de vacances dans la plus stricte application de l'article 31 de la convention collective Syntec.	Plus de souplesse quant à la transmission et l'utilisation des RTT et des jours pour enfants malades avec un meilleur abondement d'Inetum dans le Compte épargne solidarité parentale.
Temps partiel : cotisation à taux plein pour la retraite.	Prise en charge à 50% des Forfait téléphonique par Inetum.
Valorisation du temps de transport.	1% de la masse salariale pour Subventions OS – CSE.
☹ Réponse unilatérale de la direction ☹	
En 2023, enveloppe d'augmentation individuelle de 3 % de la masse salariale de l'exercice 2022 (cotisations salariales et patronales incluses) avec un minimum de 720€ pour un temps plein.	Au 1er avril 2023, augmentation de 2 % du salaire fixe des salariés dont le salaire annuel est inférieur ou égal à 30.000€ bruts avec un minimum de 500€ pour un temps plein.
A partir de la paie de mars 2023, La valeur du ticket restaurant sera portée à 9 euros, la part employeur de 60 % étant ainsi portée à 5,40€.	Et c'est tout ou presque !

La CFTC n'a signé ni les accords NAO ni le PV de désaccord !



La CFTC vous informe !

Avril 2023

La CFTC, active dans les CSE d'Inetum !

Présents dans 6 Comités Sociaux et Economiques (CSE) d'Inetum, à savoir Ile-de-France, Nord, Grand-Ouest, Rhône-Alpes, Méditerranée et Inetum Software. Au sein de ces CSE, vos élus CFTC sont très actifs, restant toujours à l'écoute que ce soit pour accompagner professionnellement, rechercher des solutions adaptées à votre cas personnel. Citons par exemple, en Ile-de-France et en Aura, mise en place de la **protection juridique Solucia**, prestation entièrement gratuite pour les salariés qui permet d'accéder à des renseignements juridiques et de bénéficier d'un accompagnement en cas de litige.



Au sein de chaque CSE, vos élus CFTC sont :

- Force de propositions dans le domaine des œuvres sociales. (Maintien des chèques vacances, bonus, carte culture, spectacles de Noël ...)
- Présents pour voter et participer aux différents évènements qui agrémentent le quotidien des salariés.

En octobre 2023, nous aurons besoin de votre soutien lors des élections professionnelles. **En votant CFTC, vous aurez l'assurance d'élire des représentants compétents et formés au service de l'intérêt des salariés d'Inetum. Rejoignez la CFTC Cf. page 7 de ce bulletin.**

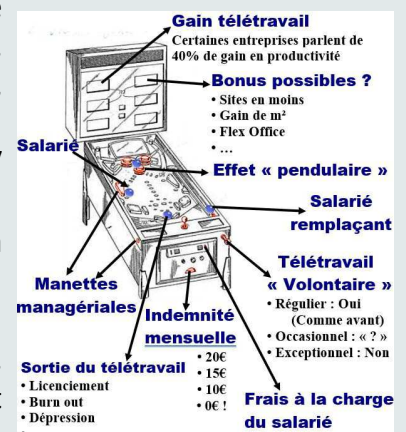
L'équipe CFTC s'agrandit ! 😊

Bienvenue à **Eric Porteau** qui nous rejoint en tant que **RS au CSE d'Inetum Software**. Eric est basé à Chauray et travaille sur Chronotime.

« Accord télétravail version 2022 »

Pour la CFTC le télétravail est une évidence mais pas à n'importe quel prix, l'actuel accord prévoit :

- La possibilité de globaliser jusqu'à 175 jours. La globalisation peut se traduire par des temps plein TT sur une période plus ou moins longue. Inacceptable par rapport aux RPS (isolement, droit à la déconnexion, burnout...),
- Un plafond d'indemnité à 20€ alors que l'URSSAF permet jusqu'à 50€ / mois,
- Une prime d'installation plafonnée à 100€ (remboursement de 50% de la facture) tous les 5 ans,
- Des critères (subjectifs) de réversibilité à l'initiative de l'employeur : Insuffisance dans l'exécution du travail, risque sur la dynamique d'équipe.
- Que les Organisations Syndicales Représentatives non signataires restent exclues de la commission de suivi.



Comme en 2020 la CFTC n'a pas signé l'accord sur le télétravail car ce dernier n'est pas favorable au salarié.



Les séniors chez Inetum ?

L'âge demeure dans le peloton de tête des motifs de discrimination en France. Pourtant, au même titre que les autres discriminations, *l'âgisme est interdit par la loi et passible de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.*

La CFTC appelle à la vigilance car nous sommes de plus en plus souvent interpellés par des seniors convoqués à des entretiens préalables à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement ou à qui l'on propose des ruptures conventionnelles.

De même, la CFTC reste très sceptique quant à la politique de rajeunissement des effectifs du groupe. Est-il bien réaliste de vouloir ramener l'âge moyen des effectifs de 42 à 38 ans ? Comment interpréter les propos de la Direction qui envisage de cibler des populations plus jeunes au niveau du recrutement ? Les juniors seraient-ils plus compétents que les seniors ?

C'est pourquoi la CFTC restera particulièrement attentive à l'évolution de la pyramide des âges d'Inetum dans les années à venir.



Vers un accord sénior ?

En 2023 ouverture de négociations en vue d'un potentiel accord. Début des négociations le 8 mars. Remises des propositions des Organisations Syndicales au plus tard le 3 avril. Prochaine paritaire sur le sujet le 19 avril.

Les revendications de la CFTC :	
Recrutement de séniors.	Retraites progressives.
Maintien de l'employabilité des séniors.	Transmission des compétences entre générations.
Prévision et gestion des carrières professionnelles.	Aménagement des fins de carrière.
Prévention de la pénibilité et des conditions de travail.	Chaque dispositif doit inclure des objectifs chiffrés, qui seront passés en revue tous les ans par les CSE.
Développement des qualifications par la formation.	Retraites : Mise en place d'un dispositif incitatif.

Pour la CFTC ces revendications sont un minimum syndical ! Vos suggestions sont les bienvenues !

Ici : <http://cftc-inetum.fr> (Onglet « Contact »)

Les poches percées d'Inetum...

Surtout, ne dites pas : « *Bain Capital a piqué 10 millions d'euros dans les caisses d'Inetum* » mais plutôt : « *L'Assemblée Générale a décidé la mise en distribution exceptionnelle de réserves, prélevées sur le compte "Primes d'émission", d'un montant de 10 millions d'euros.* ».

La CFTC ne comprend pas pourquoi les salariés seraient moins bien traités, alors qu'Inetum réalise d'importants profits financiers (70 M€ de résultat net en 2021) avec des projections en forte croissance pour les années à venir.





La CFTC vous informe !

Avril 2023

IL ETAIT UNE FOIS UN DEMENAGEMENT PAS COMME LES AUTRES RESTROSPECTIVE EN AURA

Lyon, un projet de déménagement dans un lieu qui rassemblerait tous les salariés sur un même site, un all in one.

Dénonciation des baux d'O'SAONE à la demande de la direction le 29 novembre 2022, le 10 janvier 2023 parmi 3 scénarii précédemment annoncés, c'est le **site du TANGRAM**, où sont déjà installés nos collègues de Software, qui est retenu.

Sauf que Les projets dits sécurisés ne peuvent pas venir sur ce site. Qu'à cela ne tienne, **on gardera un étage à O'SAONE** pour ces projets. Vous avez All In One ???

Télétravail et Flexoffice sont les leviers d'ajustement pour la mise en place de ce projet côté Direction.

En février le projet de déménagement remonte en Comité Central Economique Central car **deux entités de l'UES sont concernées Software et Inetum sans oublier IBS** qui est également embarquée dans le déménagement.

Depuis l'information consultation en CSEC du 15 février 2023 dont l'objet était :

« Déménagement d'une partie de l'activité des locaux de LYON O'SAONE aux locaux de Lyon Tangram, aménagement des locaux de Lyon O'SOANE et de LYON Tangram, concernant les établissements Rhône Alpes et SOFTWARE ».

Une expertise a été votée en CSEC et confiée à la société ISAST qui a déjà réalisé l'audit sur l'emménagement au STORIES et qui a une solide expérience dans ce type d'opérations.

Un groupe de travail composé d'élus d'Inetum, de Software et IBS, a été mis en place pour travailler conjointement avec ISAST et la Direction.

Si l'**objectif de la direction** dans cette opération est clairement : **faire de substantielles économies** sur l'immobilier.

Les **objectifs des élus** le sont aussi : **respect et application du code du travail et vigilance sur les conditions de travail.**

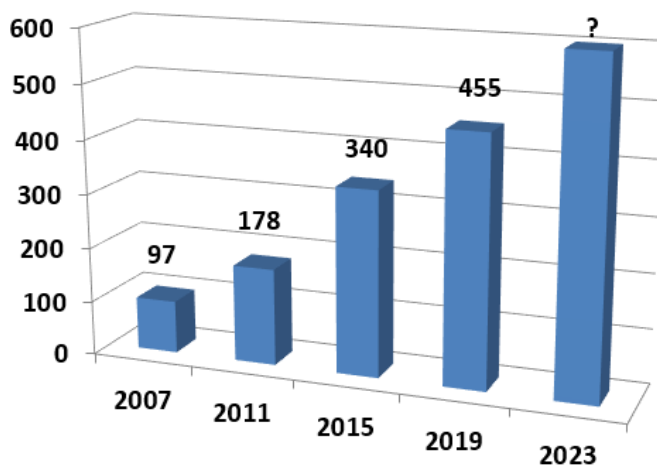
Votre Equipe CFTC vous ALERTE

Depuis le début de l'année, plusieurs salariés dont le **titre de séjour** allait expirer, ont vu les délais de traitement par la préfecture s'allonger dramatiquement. Au point qu'à ce jour, certains salariés ont vu leur contrat de travail suspendu !

Vos élus CFTC sont intervenus auprès de la direction pour les garder sous contrat, notamment au vu de l'article L433-3 du CESEDA qui aurait permis d'avoir 3 mois de droits supplémentaires. Malheureusement cet article n'est pas encore applicable tant que le ministre chargé de l'immigration ne décrète pas la liste des départements concernés par cet article.

Nous vous conseillons donc de prévoir **4 MOIS** de délais de traitement au lieu de 2 mois pour le traitement de votre demande de récépissé.

Connaître la CFTC c'est l'adopter



Pour devenir un véritable acteur au sein de votre Comité Social et Economique (CSE) : Le saviez-vous ? le CSE est l'entité qui représente et défend la communauté de travail

- Agir au sein de la politique sociale et économique de l'entreprise
- Être acteur en matière de santé et sécurité au travail dans le respect des lois
- Conseiller et assister les salariés
- Gérer les activités sociales, culturelles et sportives
- Prendre en compte les conséquences environnementales des décisions de l'entreprise

Et pourquoi pas au CSEC (Comité Social et Economique central) :

- Statuer sur les orientations stratégiques, la situation économique et financière de l'entreprise
- Intervenir au sein de commissions spécialisées telles que :
 - o Economique
 - o Egalité professionnelle
 - o Formation
 - o Aide au logement
 - o CSSCT centrale

La CFTC s'engage :

- Vous serez formés tout au long de votre mandat pour défendre les intérêts des salariés de votre périmètre
- Vous aurez le soutien d'un syndicat engagé auprès des adhérents,
- Vous disposerez de moyens à votre disposition



Votre fonction au CSE :

- En devenant **membre titulaire** du Comité Social et Economique (CSE), vous participez d'une manière active à la vie de votre entreprise. Vos rôles seront les suivants :
 - o Une fois par mois, vous assistez aux réunions plénières du CSE. Vous êtes force de propositions de l'ordre du jour de ces réunions dans le cadre des œuvres sociales (ex CE), des questions propres à la vie des salariés appartenant à votre périmètre (ex DP et CHSCT).
 - o Vous débattiez des modalités concernant l'organisation du travail sur votre établissement.
 - o Vous rendez des avis à propos des décisions structurantes pour l'entreprise.
 - o Vous êtes acteur de la gestion des œuvres sociales du comité.
- Devenir membre du Comité Social et Economique, c'est une autre manière de s'impliquer au sein d'Inetum. Un quota d'heures de délégation vous permettra de disposer du temps nécessaire pour la prise en charge de ces activités.
- En devenant **membre suppléant** du CSE, vous remplacez votre membre titulaire (suivant les règles en vigueur) lors de son absence aux réunions ou définitivement lors de son départ.

Adhérent ou Sympathisant ?

- L'adhérent, comme le sympathisant, bénéficie des avantages, de la connaissance et de l'expérience de l'équipe CFTC Inetum. Ils ont jusqu'à 12 jours de formation par an (le maintien du salaire est assuré par l'employeur)
- En adhérant à la CFTC, vous bénéficierez de nombreux avantages supplémentaires :
 - o Contrairement au sympathisant, la CFTC prend en charge les 12 jours de formation de l'adhérent (coût de la formation, hébergement, repas et transport)
 - o L'appui d'un syndicat représentatif au niveau national
 - o Une assurance pour vos activités syndicales
 - o Une protection juridique
 - o Accès au Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) avec tous ses avantages <https://www.csf.fr/>

Candidature d'adhésion/sympathisant à l'équipe CFTC Inetum

Fondée en 1919, la CFTC est très attachée à la justice sociale et privilégie un syndicalisme de dialogue et de négociation. Votre adhésion manifeste votre soutien au mouvement et vous permet d'y prendre part activement.

Nom (*)	:
Prénom (*)	:
Adresse Personnelle	:
Tél. mobile (*)	:
e-mail personnel (*)	:

- (*) : Champs obligatoires

TAM	<input type="checkbox"/>	Cadre	<input type="checkbox"/>
Entreprise / Etablissement de rattachement :			

Nous rejoindre est plus que jamais un acte responsable. Aidez-nous à dessiner les contours des futurs CSE Inetum par votre implication dès aujourd'hui. N'hésitez plus, nous avons besoin de vous, vous aurez besoin de nous :

J'adhère à la CFTC	<input type="checkbox"/>	/	Je suis sympathisant CFTC (**)	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------	---	--------------------------------	--------------------------

- (**): Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour être sur une liste CFTC.

Date de dépôt de votre demande :

Merci d'adresser votre « Candidature d'adhésion/sympathisant » à votre Délégué Syndical pour finaliser votre candidature :

Les Délégués syndicaux CFTC

Local CFTC St Ouen ☎ 01 41 06 55 13

DSC-Responsable groupe	Michel LE GOUVELLO	(06 02 19 01 32)	michel.legouvello@gmail.com
DS Ile de France	Naima BELDJELTI	(01 55 24 24 93)	naima.beldjelti@inetum.com
DS Ile de France	Didier JEANNOT	(06 20 32 49 52)	didier.jeannot274@orange.fr
DS Ile de France	Edward PUJAR	(06 51 00 55 69)	epujar@club-internet.fr
DSC Adjoint / DS Rhône-Alpes	Pascale DEKESS	(06 04 50 86 19)	dekessp@yahoo.com
DS Rhône-Alpes	Maxime RINNA	(06 48 15 14 11)	Maxime.rinna@gmail.com
DS Nord	Denis FRANCOIS	(06 61 79 59 16)	denis.francois@inetum.com
RSS Méditerranée	Caroline SABATIER	(06 15 33 73 23)	caroline.sabatier@inetum.com
DS Grand Ouest	Nicolas GUILLON	(06 62 08 80 41)	nicolas.guillon@inetum.com
DS Software	Adrian JACKSON	(05 59 69 96 96)	adrian.jackson@laposte.net



La CFTC chez Inetum ? Une équipe active !



Commission Paritaire

Michel le GOUVELLO (DSC)
Naima BELDJELTI (IDF)
Didier JEANNOT (IDF)
Edward PUJAR (IDF)
Caroline SABATIER (Méditerranée)
Pascale DEKESS (Rhône-Alpes / DSC Adjoint)
Maxime RINNA (Rhône-Alpes)
Denis FRANCOIS (Nord)
Emmanuel FORGEOIS (Nord)
Gerard LEPINE (Nord)
Muriel GRAND-BALMELLI (Grand Ouest)
Nicolas GUILLON (Grand Ouest)
Adrian JACKSON (Inetum Software)

Commission Formation

Sabiha MICALLEFF
Michel le GOUVELLO

Commission ARTT

Denis FRANCOIS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Logement

Pascale DEKESS
Syldia ARGENTIN
Naima BELDJELTI
Michel le GOUVELLO

Commission Mutuelle Prévoyance

Syldia ARGENTIN (RS)

Comité Paritaire Pilotage Handicap

Maxime RINNA
Caroline SABATIER

Commission Egalité Professionnelle

Sabiha MICALLEFF
Pascale DEKESS

Commission Centrale SSCT

Pascale DEKESS
Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Participation

Michel le GOUVELLO (RS)

Commission Astreintes

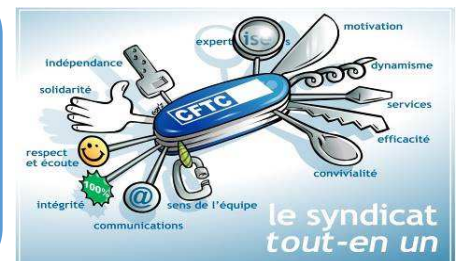
Michel le GOUVELLO (RS)

VOUS bientôt !



La CFTC remercie les personnes qui nous rejoignent

- La CFTC est présente géographiquement sur 6 CSE des 8 CSE de l'UES Inetum (Ile de France, Méditerranée, Grand Ouest, Rhône-Alpes, Nord et Software) et hors UES chez Inetum Business Solution France.
- Présente dans toutes les instances du personnel : CSE/CSSCT, CSEC/CCSSCT, Paritaire.
- L'équipe CFTC est constituée de TAM, de CADRES, d'administratifs, de salariés en clientèle et en Centre de Service, de la production à la direction de projets, ...



Comment nous rejoindre !

Pour cela, plusieurs moyens :

- * En vous adressant à vos représentants CFTC
- * En nous retournant ce bulletin d'adhésion

Nous trouverons toujours une solution !

POURQUOI ADHERER A LA CFTC ?

Les syndicats n'existent que parce que des personnes s'associent pour étudier et **défendre leurs droits** ainsi que leurs intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels.

A la CFTC, l'adhérent n'est jamais un pion dans un système qui le dépasse.

Venez rejoindre l'équipe CFTC d'Inetum !!!

FORMULAIRE à compléter et envoyer à :

Section CFTC Inetum, Bureau E-006, RdC - 7 Rue Touzet Gaillard, 93400 St Ouen - ☎ 01 41 06 55 13

Nom Prénom :

Qualification :

Adresse :

Tél fixe ou/et portable :

Adresse mail perso :

Société :

Etablissement de rattachement :